Le procureur excuse Alten Nolen qui a décapité sa collègue Colleen Hufford : "il confond le bien et le mal"

écrit par Laveritetriomphera | 7 octobre 2017

C'est bien l'enseignement islamique qui a inspiré à Alton Nolen ses idées de cinglé. Hitler en avait fait de même avec les nazis, et ces sadiques, à l'instar de Nolen, n'ignoraient pas la cruauté de leurs actes.

Mais je pense que Robert Spencer a raison, nos responsables politiques ne pourront plus éluder encore longtemps la question de cet enseignement sinistre. Le temps est fini où on nous fait, sans complexe aucun, avaler des couleuvres et prendre les vessies pour des lanternes.

LaVeritetriomphera

Alton Alexander Nolen alias Jah'Keem Yisrael a décapité une collègue de travail Colleen Hufford, et a essayé de trancher la tête de Traci Johnson en septembre 2014. Tous les trois travaillaient au Vaughan foods à Moore (Oklahoma). Son procès a de nouveau mis en lumière l'incohérence et les contradictions du discours officiel sur la menace du djihad.

Nolen insiste, il ne faisait que suivre le coran. Ses déclarations, quelques jours après l'attaque et dont nous n'avons pris connaissance que lors du procès, ne laissent aucune place au doute quant à la psychopathologie de sa conduite criminelle, Nolen ne peut pas avoir été plus clair sur ses intentions, sur sa manière d'appréhender le monde et sur ses motivations. Quand ses droits lui ont été notifiés, <u>il</u> a répondu :

Je suis musulman.

Interrogé sur le mobile de son crime, <u>il a déclaré</u> :

J'en avais simplement envie … Je n'ai fait que mon devoir … Ce que Allah … nous a

appris dans le coran. Les oppresseurs ne devraient pas exister.

Nolen obéit. Le coran dit :

Quand vous rencontrez (au combat) ceux qui on mécru, frappez-en les cous (coran 47.4).

Lors de son audition de police, Nolen a déclaré avoir pensé que Colleen Hufford n'était pas qu'une incroyante, mais elle était pire que cela : elle était, et il l'<u>explique</u>, une « esclave du diable » alors que lui Nolen, est en revanche un « esclave d'Allah ». Il a déclaré à la police :

Vous savez que nous, les musulmans, nous nous soumettons à la volonté d'Allah … Ce qu'il décide, nous le faisons … Et sa volonté est que les oppresseurs soient éliminés de la Terre.

On lui a demandé si il éprouvait un quelconque remord quant à son geste, <u>Nolen a répondu</u> :

Je subis la justice des hommes, rien de plus. Ce n'est pas ce qui m'importe … parce que, comme je l'ai déjà dit, je me sens opprimé. … Je suis sûr que … si je devais mourir à l'instant … J'irais au paradis.

<u>Il a ajouté</u>:

Je sais que vous me comprenez, vous comprenez ce que je dis, si je devais mourir dans cinq ou dix minutes j'irais au paradis. C'est tout ce qui m'importe.

Là encore, Nolen signifie qu'il a accompli son devoir. Le coran promet le Paradis à ceux qui « tuent et sont tués » pour Allah (9: 111). Nolen est encore bien évidemment de ce monde, mais comme Nidal Malik Hasan le djihadiste tueur de masse de Fort Hood [NDT : ancien psychiatre de l'armée des États-Unis et officier du corps médical !], il croit probablement que si il était exécuté, il aurait satisfait aux exigences [islamiques] menant au paradis et se serait ainsi assuré un ticket pour les félicités [islamiques] éternelles.

Quand il lui a été demandé si quelqu'un lui avait inspiré

cette idée consistant à décapiter les infidèles, <u>il n'a pas</u> <u>vraiment hésité à répondre</u> :

Oh mais personne. J'ai lu le coran. Comme je l'ai déjà dit, le coran est facile à comprendre ... Seul Allah me guide.

Nolen a également confirmé qu'il a crié « Allah Akbar » alors qu'il tranchait la tête de Hufford.

Aussi bien le procureur que les avocats ne semblent toutefois pas avoir tenu compte des déclarations de Nolen. L'Oklaoman [NDT : journal américain quotidien du matin], rapporte :

Les avocats de Nolen, commis d'office par le président du tribunal, ont demandé au jury de le déclarer non coupable pour cause de démence. Ils ont expliqué aux jurés que le prévenu était sous l'emprise de la folie, et qu'il croyait que ce qu'il faisait était juste du fait d'une interprétation erronée et délirante des enseignements islamiques.

Le procureur de district du comté de Cleveland, Greg Mashburn, en rajoute une couche en <u>disant</u> :

[Nolen] ne sait pas faire la différence entre le bien et le mal, et il n'a pas mesuré les conséquences de ses actes.

Foutaises. Il sait très bien faire la différence entre le bien et le mal. Le coran stipule : « Quand vous rencontrez (au combat) des incroyants, frappez-en les cous », et pour autant que cela le concerne, les paroles du coran sont justes, et il n'ignore pas les conséquences de ses actes, il ira au Paradis.

Mashburn affirme donc que la doctrine islamique orthodoxe équivaut au discours d'un fou. Mesure-t-il à quel point il est « islamophobe »?

Rien de nouveau sous le soleil, en mars 2017 à Montréal, <u>la mosquée Dar Al-Arqam a fait l'objet d'une plainte</u> des autorités pour avoir accueilli un imam, le cheikh Muhammad bin

Musa Al Nasr, qui a prêché :

Ô musulman, Ô serviteur d'Allah, il y a un juif qui se tient derrière moi, viens et tue-le.

Mais cette *citation* est attribuée à Mahomet. La police canadienne vatelle réellement empêcher les imams de rapporter les propos de leur prophète? Les autorités de l'Oklahoma considèrent-elles réellement que le fait [pour un musulman] d'obéir aux prescriptions coraniques, est révélateur d'une maladie mentale?

Tôt ou tard, les responsables occidentaux ne pourront plus éluder la « question » de l'enseignement islamique. Ils devront reconnaître que l'immigration musulmane importante en Occident ne peut que s'accompagner, et d'un risque accru de décapitations et d'une exhortation à tuer des juifs, qui sont deux prescriptions islamiques.

Actuellement, mes paroles sont qualifiées d' »islamophobes » comme je le relate en détail dans mon prochain livre : <u>Confessions d'un Islamophobe</u>. Cependant mes « errements » littéraires n'occulteront jamais l'inacceptable. Il n'y aura pas longtemps avant que tout un chacun perçoive l'enseignement islamique tel qu'il est.

Robert Spencer

Traduit de l'anglais par Lavéritétriomphera.

Source :

https://pjmedia.com/homeland-security/2017/09/27/oklahoma-behe
ading-trial-obeying-guran-form-mental-illness/

Suite de l'affaire :

L'avocat du prévenu musulman qui a décapité une de ses collègues, affirme que ce dernier « a créé sa propre religion . ».

par Robert Spencer, le 30 septembre 2017

Il existe une religion qui enseigne: « lorsque vous rencontrez (au combat) ceux qui ont mécru frappez-en les cous (coran <u>47: 4</u>). Le geste d'Alton Nolen est peut-être lié, ne serait-ce qu'un tout petit peu, à cette prescription coranique, mais les avocats de l'État d'Oklahoma à l'instar des principaux médias et courants politiques, taisent cette information au public, comme en témoigne mon article du 27 septembre : Oklahoma : Procès du coupeur de tête : Doit-on assimiler l'obéissance au coran à une maladie mentale ?

« Oklahoma : Procès de l'homme accusé d'avoir décapité sa collègue », <u>Fox News</u> le 29 septembre 2017.

Un homme habitant l'Oklahoma a été reconnu coupable vendredi de meurtre au premier degré, pour avoir en 2014 décapité sa collègue dans une usine de transformation alimentaire.

Les jurés ont délibéré pendant environ deux heures avant de se prononcer sur la culpabilité d'Alton Nolen, âgé de 33 ans, pour le décès de Coleen Hufford âgée de 54 ans.

Le jury a également reconnu Nolen coupable de coups et blessures dans l'intention de décapiter, avec une arme dangereuse, un autre de ses collègues de l'usine de Vaughan Foods à Moore, dans la banlieue d'Oklahoma City. Les procureurs demandent la peine de mort.

Selon l'enquête, Nolen venait d'être suspendu de son contrat de travail quand il s'est introduit dans le bureau administratif de la société, et qu'il a attaqué Hufford. Les autorités ont déclaré que Nolen, avant qu'un dirigeant de l'entreprise ne lui tire dessus, a poignardé un autre employé qui a survécu à ses blessures.

La défense a soutenu que Nolen souffrait d'une maladie mentale et qu'il ne savait pas que ce qu'il faisait était mal. L'un des avocats ajoutant que son client avait créé, dans sa tête, sa propre religion laquelle n'avait aucun sens pour les autres. Mais les procureurs ont déclaré que Nolen savait, avant d'agresser Hufford, différencier le bien du mal.

Nolen a constamment plaidé coupable et a demandé à être exécuté, mais le juge de district Lori Walkley du comté de Cleveland n'a pas prêté atention à sa requête. L'un des avocats a demandé au tribunal de statuer quant à savoir si Nolen avait suffisamment de discernement pour se prononcer sur sa possible culpabilité.

Lors d'une audience en 2016, Nolen a déclaré à Walkley qu'il accepterait seulement la peine de mort, pas la réclusion avec ou sans possibilité de libération conditionnelle

NDT : Le 2 octobre 2017, le jury a condamné Nolen à l'emprisonnement à perpétuité pour <u>agression physique dans l'usine de Vaughan Foods à Moore</u>. Le jury ne s'est pas encore prononcé sur la sentence pour le meurtre de Hufford et continue ses délibérations.

Traduit de l'anglais par Lavéritétriomphera.

Source:

https://www.jihadwatch.org/2017/09/oklahoma-muslim-guilty-of-beheading-coworker-attorneys-say-he-created-his-own-religion